

**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE**  
**Arrondissement de BORDEAUX**  
**COMMUNE D'EYSINES**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION**  
**SOCIALE**

-----  
Nombre de membres en exercice : 11  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 avril 2026  
-----

**N°20260427.D12**

**Objet : BUDGET PRIMITIF – RESIDENCE AUTONOMIE MIGRON – EXERCICE 2026 : ADOPTION.**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à seize heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqués, se sont réunis en salle du Conseil municipal de la ville d'Eysines, sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente.

PRÉSENTS (9) :

- Mme Christine BOST, Présidente du CCAS,
- Mme Anne-Gaëlle Mc NAB, Vice-Présidente,
- Mme Laurence ROY, Vice-Présidente déléguée,
- M. Alain GILBERT, membre du Conseil Municipal, délégué,
- M. Dominique ORDONNAUD, membre du Conseil Municipal,
- Mme Claire THYBOEUF, représentante des Associations Familiales
- Mme Boutayena PICHOT DE LA MARANDAIS, représentante des Associations des Personnes Handicapées.
- Mme Brigitte PONS-PETIT, représentante des Associations qui œuvrent dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Mme Janine DARROUZES, personnalité qualifiée,

ABSENTS EXCUSÉS : (2)

- Mme Véronique JUSOT, membre du Conseil Municipal, adjointe,
- M. Claude ARDOUIN, représentant des Associations de retraités et de personnes âgées

PARAPHE SECRETAIRE DE SEANCE/DIRECTRICE DU CCAS : Alice-Odile ANTOINE-EDOUARD

-----  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2311-1 et L23-12-1 et suivants  
Vu la délibération n°20260422.D13 relative au Débat d'Orientations Budgétaires 2025  
Vu la délibération n°20260427.D11 relative à l'affectation définitive des résultats comptables du Budget de la Résidence Autonomie MIGRON

**EXPOSE**

Le projet de budget primitif de la Résidence Autonomie de Migron pour l'exercice 2026, soumis à l'approbation du Conseil d'Administration, s'équilibre globalement en dépenses et en recettes à la somme budgétaire de 619 867.79 euros.

Accusé de réception en préfecture  
033-263301608-20260427-20240427-D12-BF  
Date de réception préfecture : 28/04/2026

Soit, pour la section d'investissement : 37 140.48 euros  
Et pour la section de fonctionnement : 582 727.31 euros

Il comporte, suite à la délibération n°20260422.D09, l'affectation du résultat 2025.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :**

- **Se prononce, chapitre par chapitre, sur le budget primitif de la RA Migron pour l'exercice 2026,**

En section d'exploitation :

→ En dépenses :

011 Groupe 1 – Dépenses afférentes à l'exploitation courante **123 850.00€** pour : 8 contre : 0  
abstention : 1  
012 Groupe 2 – Dépenses afférentes au personnel **275 000.00€** pour : 8 contre : 0 abstention : 1  
016 Groupe 3 – Dépenses afférentes à la structure **183 877.31€** pour : 8 contre : 0 abstention : 1

→ En recettes :

017 Groupe 1 – Produits de la tarification **388 000.00€** pour : 8 contre : 0 abstention : 1  
018 Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation **48 000.00€** pour : 8 contre : 0 abstention : 1  
019 Groupe 3 – Produits financiers et non encaissables **200.00€** pour : 8 contre : 0 abstention : 1

En section d'investissement :

→ En dépenses :

16 Emprunts et dettes assimilées **6 140.48€** pour : 8 contre : 0 abstention : 1  
21 Immobilisations corporelles **31 000.00€** pour : 8 contre : 0 abstention : 1

→ En recettes :

16 Emprunts et dettes assimilées **3 000.00€** pour : 8 contre : 0 abstention : 1  
28 Amortissements des immobilisations **1 232.00€** pour : 8 contre : 0 abstention : 1  
49 Dépréciation des comptes de tiers **3 943.15€** pour : 8 contre : 0 abstention : 1

- **adopte le Budget de la Résidence Autonomie MIGRON pour l'année 2026 selon les équilibres exposés et conformément aux résultats des votes réalisés en séance.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,  
La Présidente du C.C.A.S

  
Christine BOST



Accusé de réception en préfecture  
033-263301608-20260427-20260427\_D12-BF  
Date de réception préfecture : 28/04/2026